

La charte de l'élève bénéficiaire du dispositif TED-i (Travailler Ensemble à Distance et en Interaction)

1. Respect de l'intégrité des personnes et du robot

Les déplacements du robot doivent être contrôlés et non dangereux, pour les personnes présentes comme pour le robot, en particulier lors des déplacements en dehors des salles de classe. Ils doivent également respecter l'emploi du temps qui vous est attribué.

Pour rappel : le robot est aussi soumis au respect du règlement intérieur ! En cas de non-respect, les sanctions prévues au règlement seront appliquées.

2. Respect de la vie de la classe

Lorsque le robot est utilisé en classe, c'est comme si vous y étiez : les règles de politesse et de respect s'appliquent de la même manière.

Personne ne vous accompagne en classe : de la même manière, l'utilisation du dispositif doit se faire de manière autonome, sans personne auprès de vous.

Les déplacements du robot que vous effectuerez seront conformes à l'emploi du temps prévu pour vous et aux règles décidées par chaque enseignant au sein de sa classe.

Afin de respecter la vie privée et le droit intellectuel, il est interdit de prendre des photos ou de filmer des vidéos de la classe ou en dehors de la classe.

3. Respect du matériel mis à votre disposition

L'ensemble du matériel mis à votre disposition

- un ordinateur portable et son chargeur ;
- une clé 4G (optionnel) ;
- un micro-casque ;
- une souris ;
- une manette ;

sert à la manipulation du robot et doit être réservé à cet usage.

Pour vos usages privés, utilisez votre ordinateur et vos accessoires personnels.

Prénom et nom de l'élève bénéficiaire :

Prénom et nom du responsable légal :

Date :

Date :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée ») :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée ») :

La charte de l'élève-référent du dispositif TED-i (Travailler Ensemble à Distance et en Interaction)

1. Respect de l'intégrité et de l'utilisation du robot

Le dispositif TED-i est à destination d'un de vos camarades qui en a réellement besoin : respectez-le et gardez-le dans un endroit sec et loin des escaliers ou de tout autre obstacle pouvant l'abîmer.

Seuls, vous, les élèves référents peuvent aider le robot à se déplacer dans sa zone d'activité.

Vous êtes invité à signaler tout dysfonctionnement au référent technique de votre établissement : Mme/M.

2. Accompagnement de l'élève utilisant le dispositif

N'hésitez pas à aider l'élève absent, à faciliter sa participation et sa compréhension du cours.

Soyez indulgent, la manipulation du robot peut être fatigante pour votre camarade. N'hésitez pas à aider votre camarade, avec son accord, lors des déplacements du robot ainsi que pour son utilisation en classe.

3. Bienveillance et respect des personnes

De l'autre côté, il y a un camarade absent, comportez-vous avec lui (via le robot) comme s'il était présent.

Veillez à ce que tous en fassent autant.

Afin de respecter l'élève bénéficiaire du dispositif ainsi que toutes les personnes qui participent à la vie de l'établissement, il est interdit de prendre des photos ou de filmer des vidéos du robot, dans la classe ou en dehors de la classe.

Prénom et nom de l'élève référent

Date :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée) :

Prénom et nom du référent téléprésence de l'établissement

Date :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée) :

La charte du camarade de la classe intégrant un dispositif TED-i (Travailler Ensemble à Distance et en Interaction)

1. Veiller au respect de l'intégrité du robot

Le dispositif TED-i est un objet éducatif, il convient alors de le respecter au même titre que les autres outils utilisés dans l'établissement.

Seuls les élèves référents peuvent aider le robot à se déplacer dans sa zone d'activité.

2. Agir avec bienveillance envers l'élève utilisant le robot

Pendant la classe, n'hésitez pas à faire participer l'élève comme s'il/ si elle était présent(e), ainsi qu'à faciliter son accès aux supports de cours fournis aux élèves présents.

Soyez indulgent, en fonction des raisons de son absence, l'élève peut ne pas être en mesure de réussir à suivre la totalité du cours.

La manipulation du robot peut aussi être fatigante pour l'élève.

3. Bienveillance et respect des personnes

Les utilisations du robot sont aussi encadrées par le règlement intérieur de l'établissement : il est donc interdit de prendre des photos ou de filmer des vidéos du robot.

Prénom et Nom :

Date :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée) :

Prénom et nom du professeur principal :

Date :

Signature (faire précéder manuscritement la mention « lue et approuvée) :